31/03/2021

Fonds de droit français

GROUPAMA CONVERTIBLES

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 13

5. Certification du commissaire aux comptes 20

6. Comptes de l'exercice 26

7. Annexe(s) 56

Caractéristiques de l'OPC (suite) 57

Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte 66

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part R, C - Code ISIN : FR0013286663

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières.

Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

05 juin 2020

- Mise à jour des frais courants des DICI à fin mars 2020.

7 septembre 2020

- Intégration de critères extra-financiers dans la stratégie d'investissement.

15 février 2021

- Mise à jour réglementaire liée à l'ESG avec le Règlement européen RTS Disclosure et la Position-Recommandation AMF, dont notamment les ajouts suivants :
    - Limites méthodologiques de l'analyse ESG ;
    - Risques de durabilité composés de la liste des Grands Risques ESG et la politique charbon.
- Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

15 juin 2021

- Mise à jour des frais courants des DICI à fin mars 2021.

3. RAPPORT DE GESTION

MARS 2020

Les marchés sur la période : L'ensemble des marchés financiers ont connu un mois de mars extrêmement difficile du fait de la forte propagation du coronavirus dans le monde et de la suspension de l'accord OPEP+ sur le pétrole avec -55% sur le baril de Brent. L'ensemble des classes d'actifs se sont recorrélées à la baisse au plus fort de la correction. Le confinement total de près de la moitié de la population mondiale va avoir des conséquences majeures sur l'activité des entreprises ce qui explique le fort repli des marchés actions avec un Stoxx 600 à -14.8%. L'intervention massive des autorités politiques et monétaires ont réussi à rassurer un peu les investisseurs avec un léger rebond des marchés en fin de mois. Sur le mois, les secteurs défensifs ont surperformé le Stoxx 600 et les secteurs cycliques. Les incertitudes et les craintes d'une récession ont fait de la santé (-3.9%), des télécoms (-13.2%) et de l'alimentation et boissons (-8.0%) des secteurs refuges avec leur caractère défensif. Au contraire, le secteur voyages et loisirs s'est effondré (-29.1%).

L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Europe se replie fortement ce mois-ci avec une performance de -7.41% sur le mois. Dans ce contexte très volatile, nous avons eu deux émissions en primaire avec Korian 0.875% 2027 (400 M€, maisons de retraite médicalisées) et Zur Rose 2.75% 2025 (175 MCHF).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme fortement son indice de référence ce mois-ci avec notamment +81 bp provenant des protections actions. +67bp grâce aux protections actions qui contribuent pour +83 bp. Les obligations convertibles contribuent très positivement (+142 bp) du fait de notre sous-exposition contre indice s'expliquant par notre exposition sur la poche « répliquée » qui elle contribue négativement (-79 bp). Les principales contributions relatives positives sont des sous-pondérations telles que MTU aero (+31bp), Elis (+26 bp), Edenred (+22 bp), Telecom Italia (+21bp), Air France (+20 bp) … Inversement, les contributions relatives négatives s'expliquent principalement par des sur expositions sur des titres dans les secteurs les plus malmenés tels Korian (-25 bp), Airbus (-21 bp), IAG (-20 bp), Safran (-18bp). Sur le mois, nous avons pris profit sur les trois quarts des protections actions détenues en portefeuille et avons allégé en début de mois les titres qui avaient bien résisté comme Cellnex, Vinci, Cofinimmo. Allègements également sur Kering/Puma, Veolia, Bayer/Covestro, Airbus Dassault pour augmenter la poche de cash. En face, achat en primaire de Korian et renforcement de convertibles au profil obligataire suite au fort repli de leur sous-jacent comme Wirecard et Telecom Italia. Nous avons également profité de la dislocation du marché crédit pour renforcer notre jambe crédit.

Biais prudent du portefeuille : Le fonds est sous exposé de 3 points de sensibilité action contre indice et la convexité du portefeuille est renforcée tant par des protections actions (à partir de 2400 sur l'Eurostoxx 50) mais aussi via l'achet de call en exposition (au-dessus de 2800). La sensibilité taux du portefeuille reste également en deçà de celle de l'indice (1.98 vs 2.51).

AVRIL 2020

Les marchés sur la période : Fort rebond des marchés actions en avril (S&P 500 +12.8%, Nasdaq +15.2%, Stoxx 600 +6.7%) mené notamment par un violent retour d'appétit pour le risque côté américain avec la perspective d'un déconfinement des principales économies mondiales, l'intervention de la Fed sur le marché des obligations haut rendement et le méga-stimulus du Trésor américain. À noter qu'en parallèle, les données macroéconomiques et les résultats des entreprises commencent à se dégrader significativement. Parallèlement, le marché du crédit a rebondi grâce aux dernières annonces de banques centrales. Sur les matières premières, on retiendra l'extrême tension sur les futures pétrole WTI, le contrat Mai terminant le mois à 18.8 $ (-8%) après s'être effondré et avoir touché le niveau de -40.3 $. Du côté des devises, le dollar est à peu près stable contre euro, et le yen progresse d'environ 1%.

L'univers des convertibles : l'indice Exane ECI Europe progresse de 3.60% sur la période, ce qui limite le repli depuis le début de l'année à -4.18% contre -17.5% pour l'indice Stoxx 600. Avec le re-pricing des spreads de crédit et les besoins de financement croissants des sociétés face à la crise du Covid 19, le marché primaire convertible repart fort avec 4 nouvelles émissions pour environ EUR 2 mds sur des noms variés tels que Nexi (500M, services de paiement), Amadeus (750M, système de réservations de voyages), Dufry (CHF 350M, magasins hors taxes) et Takeaway (300M ; plateforme de livraison de repas).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sous-performe son indice de référence ce mois-ci. Cela s'explique par son biais prudent et par des sous expositions sur des dossiers avec de belles performances tels que Cellnex (-31 bp), Takeaway (-29 bp) Iberdrola (-20 bp, Nexity (-14 bp). Au contraire, les principales contributions relatives positives sur les convertibles correspondent surtout à surpondérations comme Delivery Hero (+12 bp), Sika (+10 bp), Encavis (+7 bp), STM (-7 bp)… et de la jambe crédit de nos convertibles répliquées (+16 bp). Sur le mois, nous avons participé au marché primaire convertible (Amadeus, Takeaway.com et Nexi) et sommes revenus sur LVMH (en options) et Edenred. A l'opposé, nous avons allégé Delevery Hero, Amadeus et Wirecard.

Biais prudent du portefeuille : Bien que resensibilisé en mars, le fonds reste légèrement sous exposé en sensibilité action (-1.6 pt). La convexité du portefeuille est renforcée tant par des protections actions (à partir de 2700 sur l'Eurostoxx

50) mais aussi via l'achat de call en exposition (au-dessus de 2800). La sensibilité taux du portefeuille reste également en deçà de celle de l'indice (1.98 vs 2.41).

MAI 2020

Les marchés sur la période : Les marchés actions poursuivent leur rebond (S&P 500 +4.5%, Nasdaq + 6.3%, Stoxx 600 +3.0% en devises locales), toujours tirés par le momentum du marché américain et portés par le soutien des banques centrales, les perspectives de réouverture des économies, et par un futur vaccin contre le covid-19. En Europe, en tête du palmares sectoriel, on retrouve les Matériaux, la Technologie et l'industrie alors que les Banques, Assurances et l'Energie ferment la marche. Dans ce contexte « risk-on », les taux souverains remontent légèrement (+1 bp pour le 10 ans US à 0.65%, et +14 bp pour le 10 ans allemand à -0.45%). Le pétrole américain se reprend, avec un contrat juin du WTI qui clôture à 35.5 $., et l'or parvient à monter (+2.6%) dans un contexte politique de plus en plus tendu (tensions US-Chine, et émeutes aux États-Unis). Du côté des devises, peu de volatilité, avec un euro légèrement haussier contre dollar (+1.3%) et yen (+2.0%).

L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro progresse de +1.18% au mois de mai 2020, ce qui limite le repli depuis le début de l'année de l'indice convertible à -3.05% contre -14.4% pour l'indice Stoxx 600 (dividendes réinvestis). Avec le re-pricing des spreads de crédit et les besoins de financement croissants des sociétés face à la crise du Covid 19, le marché primaire convertible est resté dynamique avec 3 nouvelles émissions pour environ 1.2 Mds d'euros avec HelloFresh (175M€, livraison de kits de repas à préparer à domicile), Safran (800M€, aéronautique) et la première convertible « verte » européenne émise par Neoen (170M€, producteur indépendant d'énergies renouvelables).

Portefeuille et perspectives : Malgré son biais prudent, le portefeuille sur-performe légèrement son indice de référence ce mois-ci : la poche répliquée, notamment, contribue significativement sur la jambe actions (+26 bp) via des expositions en Iberdrola (+12 b)), LVMH, St Gobain…En convertibles, des contributions relatives positives sur Safran (+8bp), Delivery hero (+7), Veolia, Amadeus .. compensent des contributions négatives sur Airbus (-7 bp), MTU aero (-7), Leg Immo et JustEat. Sur le mois, nous avons participé au marché primaire convertible (Hellofresh, Safran, Neoen) et renforcé certaines convertibles dont la valorisation est attractive et proche du plancher obligataire comme MTU Aero, Deutsche Post et Kering/Puma. Dans le même temps, nous avons allégé Wirecard et National Grid. En fin de période, le portefeuille est légèrement long en sensibilité action (31.4% contre 29.9%) et sous-exposé en sensibilité taux (1.88 contre 2.27) par rapport à son indice de référence.

Biais prudent du portefeuille : Afin d'accroître la convexité du portefeuille, nous conservons toujours des protections actions pour environ 6% nominal qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 2800. Nous conservons toujours une sous-exposition sur l'Italie ainsi qu'une poche de cash de 6.5%.

JUIN 2020

Les marchés sur la période : Le mois de juin est marqué par un regain de volatilité sur les marchés actions (avec un indice VIX qui se maintient au-dessus de 30), du fait de la recrudescence des cas de Covid-19 aux États-Unis, des tensions persistantes entre la Chine et la Maison Blanche, et enfin de l'augmentation du nombre d'entreprises en difficulté dans le monde. En Europe, la perspective d'un plan de relance, axé sur les enjeux climatiques, est un point d'attention majeur pour de nombreux investisseurs, même si l'environnement boursier européen a aussi été secoué par le scandale financier Wirecard. Grâce au soutien toujours plus fort des banques centrales, les actions terminent toutefois globalement dans le vert, venant clôturer un trimestre de hausse historique, et la technologie continue de surperformer dans le monde avec un Nasdaq à +6.3% contre +1.8% pour S&P 500 (en devise locale) et un Stoxx 600 à +2.9%. En Europe, les secteurs dits « value » (Banques, Assurances, Auto), les utilities et la technologie ont surperformé. Malgré ce contexte d'appétit pour le risque, l'or continue sa progression haussière (+2.9% à 1781 $/once).

L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro progresse de +1.86% sur la période, ce qui limite le repli depuis le début de l'année de l'indice convertible à -1.25% contre -12.1% pour l'indice Stoxx 600 (dividendes réinvestis). Avec le re-pricing des spreads de crédit et les besoins de financement croissants des sociétés face à la crise du Covid 19, le marché primaire convertible reste dynamique avec 7 nouvelles émissions pour environ 3 Mds d'euros avec des émetteurs déjà connus tels que Ocado, RAG en Evonik, Artemis en Puma, LEG immo, Basilea mais aussi des nouveaux venus comme Umicore (recyclage des métaux et de matériaux cathodiques) et Lagfin en Campari (spiritueux). Comme les souscriptions dans la classe d'actif se sont pas aussi dynamiques, cet afflux de primaire tend à rendre la marché convertible plus attractif au niveau des valorisations techniques.

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme largement son indice de référence ce mois-ci : la sur exposition en delta sur la première quinzaine, le stock picking dans les Materiaux (Sika, St Gobain), les utilities (Iberdrola, Neoen), la technologie (Amadeus, STM, Soitec) , et les valeurs de croissance qui profitent de la crise du Covid19 tels que Hellofresh, Takeaway, Delivery Hero expliquent cette surperformance. Bon comportement également des répliquées tant sur le crédit (+6 bp) que sur la jambe action (+19 bp, LVMH, Iberdrola, St Gobain…). Côté contributions négatives, les sous expositions en Cellnex, MTU aero et Telecom Italia Wirecard ont couté. En portefeuille, nous avons souscris en primaire sur Ocado, Umicore, et Puma et acheté / renforcé la triplette Takeaway-Hellofresh-Delivery Hero ainsi que MTU aero. En face, allègements / vente sur National Grid, Air France, Dassault Aviation, Cellnex, Lafarge et Deutsche Wohnen.

Biais prudent du portefeuille : Baisse du delta du portefeuille en fin de période de façon à être légèrement sous exposé contre l'indice. Afin d'accroître la convexité du portefeuille, nous avons en fin de période remis des protections à horizon septembre et octobre qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 2950.

JUILLET 2020

Les marchés sur la période : Au contraire des marchés actions européens (Stoxx 600, -0.91%), les actions américaines ont poursuivi leur progression en juillet avec +5.64% pour le S&P 500 et +7.37% pour le Nasdaq 100 (en devise locale). Ceci malgré une recrudescence des cas de Covid-19 aux États-Unis, une situation toujours compliquée en Amérique Latine, et des signes de reprise de la pandémie dans certains pays européens. Par ailleurs, les pays occidentaux enregistrent des replis de PIB historiques au T2 avec -32.9% en rythme annualisé aux États-Unis. Néanmoins, les investisseurs restent focalisés sur les plans de stimulus économiques et budgétaires, toujours plus importants, et le puissant momentum haussier des valeurs technologiques. La réaction aux publications des résultats est en moyenne plutôt positive, notamment dans le secteur de la Chimie (+4.8%), de l'alimentation et boissons (+1.7%) et de l'industrie (+1.4%). Au contraire, les banques (-5.4%), les pétrolières (-5.4%) et l'automobile (-3.1%) sont pénalisés par des publications décevantes. Du côté des taux, le 10 ans allemand baisse de -7 bp alors que le 10 ans italien perd -35 bp aidé par le plan européen. Le mois est aussi marqué par la baisse du dollar US, qui se traduit par une progression de +4.8% de l'EUR/USD.

L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro progresse en juillet de 0.67% sur le mois grâce principalement à la hausse de quatre sous-jacents de l'indice Cellnex, Delivery Hero, Iberdrola et Deutsche Wohnen. Le marché primaire convertible européen est resté très dynamique pour un mois de juillet avec près de 5 Mds d'euros de nouvelles émissions. Il s'agit des convertibles Outokumpu 2025 (125 M€), Delivery Hero 2025, 2028 (1.5 Mds€), Worldline 2025 (600 M€), STMicro 2025, 2027 (1.5 Mds d'USD), Be Semi 2027 (150 M€), Zalando 2025, 2027 (1Mds€) et des mandatories SBBB (2100 MSEK, immobilier résidentiel en Suède) et Immofinanz (120 M€).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille réalise une performance presque en ligne avec celle de son indice de référence ce mois-ci. Les principales contributions positives correspondent à des sous-pondérations contre indice : Amadeus (+9 bp), Nexi (+6 bp), Air France (+5 bp) et Umicore (+3 bp). Au contraire, les principales contributions négatives sont : Cellnex (-11 bp), Michelin (-4 bp), Safran (-4 bp) et Worldline (- 4 bp). Les répliquées contribuent aussi positivement avec +3 bp sur la poche taux et +1 bp sur la poche actions. Les protections coûtent sur le mois -5 bp dont -4 bp sur les actions et -1 bp sur les taux. Sur le portefeuille, nous avons participé aux émissions Delivery Hero, Worldline, STMicro, Zalando et acheté la JPM échangeable en LVMH. Nous avons également arbitré nos call Iberdrola dans la monnaie pour revenir sur l'obligation convertible Iberdrola 2022 qui s'est fortement désenchérie depuis le Tap effectué par la société fin mai. En face de nos achats, nous avons allégé / vendu STM 0% 2022, Remy Cointreau 2026 et Immofinanz 2024.

Biais prudent du portefeuille : Baisse de la sensibilité action du portefeuille en fin de mois de façon à accroître notre sous exposition contre l'indice (28.5% vs. 33.6%). Afin d'accroître la convexité du portefeuille, nous détenons des protections actions qui protègent partiellement le portefeuille d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3200.

AOUT 2020

Les marchés sur la période : Les valeurs technologiques poursuivent leur spectaculaire envolée, en dépit d'une reprise économique qui commence à montrer des signes de faiblesses, des tensions sino-américaines qui s'accroissent autour du dossier TikTok, et de la perspective d'une élection américaine déjà agitée par de vives tensions sociales. À noter le discours de Jerome Powell lors du symposium de Jackson Hole, qui ouvre la voie à une inflation au-dessus de la cible de 2% et des taux d'intérêt à zéro pour une durée potentiellement infinie. Dans ce contexte, les États-Unis surperforment du fait de la technologie et l'Asie ferme la marche : Nasdaq +11.1% (devise locale), S&P 500 +7.0%, Stoxx 600 +2.9%, HSCEI -0.5%. En Europe, très nette surperformance des secteurs Auto, Voyages et loisirs, Construction, Aéro alors que les secteurs défensifs tels que Utilities, Santé, Boissons sont à la traine. Détente supplémentaire des spreads de crédit de 40 bp sur l'indice XOver qui finit à 322 pdb alors que sur le front des devises, l'euro continue de s'apprécier (+1.3%) contre dollar, et clôture proche du seuil symbolique de 1.20.

L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro progresse de +1.42% sur la période, permettant à l'indice de repasser positif en YTD à +0.83% alors que dans le même temps l'indice Stoxx 600 dividendes réinvestis reste nettement négatif (-9.8%). Le mois d'août marque une pause sur un marché primaire jusque-là très dynamique avec une seule nouvelle émission : TAG a émis une nouvelle souche 2026 (470 M€, coupon 0.625%, prime 35%) attractive en terme de valorisation et lui permettant de racheter la moitié de sa vieille émission 2022. Globalement, l'afflux de primaire (€14 mds YTD) permet au gisement de rester attractif au niveau des valorisations techniques.

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille (+1.76%) sur performe son indice sur le mois : dans les contributions relatives positives, on retrouve des expositions en midcap telles que Neoen (+14 pdb) et Encavis (+6) dans les énergies vertes. En large Cap, les sur expositions en Zalando (+10), Sika (+11) et Deutsche Post (+11) ainsi qu'une sous exposition en Delivery hero (+13) contribuent également positivement. A l'opposé, la sous exposition sur le secteur aéronautique (-22 pdb), Evonik et Leg Immo contribuent négativement. En portefeuille, nous avons souscris en primaire sur TAG 2026 et allégé la 2022. Nous avons diminué la sous exposition aéronautique par achats sur Safran, MTU aero et Amadeus et renforcé Umicore sur repli. En face, allègements sur Rémy Cointreau et vente de Lafarge et Ocado qui sont mal notées en ESG. D'ailleurs, à partir de fin août, le fonds est totalement géré en mode ESG dans l'attente d'une

possible labellisation en fin d'année. En fin de période, la sur exposition du portefeuille reste proche de la neutralité, avec des protections à la baisse
Biais prudent du portefeuille : le delta est légèrement en deçà de l'indice et dispose de protections via options put sur Eurostoxx 50 qui renforcent la convexité du portefeuille.

SEPTEMBRE 2020

Les marchés sur la période : L'impressionnante séquence de hausse des actions américaines connaît un coup d'arrêt en septembre, notamment via les valeurs technologiques, avec des débouclages de positions sur les dérivés qui perturbent un marché rendu plus nerveux par une potentielle deuxième vague du Covid-19 en Europe, des chiffres économiques qui se tassent, et des tensions toujours plus vives entre la Chine et les États-Unis. Les bourses américaines sont en baisse en devise locale sur le mois (Nasdaq -5.7%, S&P 500 -3.9%) alors que l'Europe résiste mieux avec un Stoxx 600 à -1.5%. Les taux longs américains restent quasi inchangés (-2 bp pour le 10 ans) tandis que le rendement du Bund continue de baisser (-12 bp). Au niveau sectoriel, les banques (-10.7%), le pétrole/gaz (-9.5%) et l'assurance (-6.7%) sous-performent fortement au contraire des secteurs distribution (+2.9%), automobile (+2.2%) et santé (+1.3%).
L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro se replie de -0.45% en septembre suite à la baisse des principaux sous-jacents actions (Cellnex, Safran, Deutsche Wohnen…). Le marché primaire convertible européen a été dynamique avec cinq nouvelles émissions dont la nouvelle « green » convertible émise par EDF d'échéance 2024 pour un montant de 2.4 Mds d'euros. Les quatre autres émissions sont : Falck Renewables 0% 2025 (énergies renouvelables), Soitec 0% 2025 (semi-conducteurs), Mail.ru Group 1.625% 20/25 (acteur internet russe) et Duerr 0.75% 2026 (ingénierie mécanique et industrielle).
Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme très nettement son indice de référence sur le mois, principalement du fait d'un effet de sélection favorable : nos choix dans la consommation (Remy Cointreau, Zalando, Hellofresh, Puma) et dans les Utilities via EDF ont contribué positivement, de même que notre sous exposition à l'aéronautique (Air France, Safran) et à Cellnex. A l'opposé, nos sous expositions en Delivery Hero, Nexi ont contribué négativement. Les répliquées contribuent positivement avec +8 bp sur la poche actions et +2 bp sur la poche taux, de même que les protections actions (+6 bp). Sur le portefeuille, nous avons participé aux émissions EDF et Soitec. Nous avons également renforcé notre exposition en Zalando et Umicore. En face de nos achats, nous avons allégé / vendu Delivery Hero, Telecom Italia et Michelin. Enfin, nous avons arbitré la convertible Adidas, surcotée d'environ 6%, contre des options longues sur le même nom.
Biais prudent du portefeuille : le delta du portefeuille (37.3%) est en deçà de celui de l'indice (43.3%) et dispose de protections via options put sur Eurostoxx50 et Dax30 qui renforcent la convexité du portefeuille.

OCTOBRE 2020

Les marchés sur la période : Le rebond de début du mois d'octobre fut de courte durée avec l'arrivée d'une deuxième vague de covid-19 touchant à la fois l'Europe et les États-Unis. Certains pays européens comme la France ont dû reconfiner leur population. À noter que pour une fois, les publications de résultats des entreprises américaines n'ont pas joué le rôle de catalyseur haussier. De plus, la perspective d'élections très incertaines outre-Atlantique pousse les investisseurs à rester plutôt attentiste. Dans ce contexte, les actions européennes sous-performent, suivies des actions américaines, tandis que le marché chinois progresse du fait notamment de l'absence de nouveaux cas de coronavirus en Chine. Performances en devises locales : Nasdaq (-3.2%), S&P 500 (-2.8%) et Stoxx 600 (-5.2%). Du côté des taux, le 10 ans américain remonte en parallèle de la baisse des actions (+19 bp), à l'inverse du 10 ans allemand (-11 bp).
L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro limite son recul en octobre à -0.36% alors que les marchés actions européens sont en forte baisse (Stoxx 600, -5.2%). Cela s'explique principalement par la bonne tenue de certains sous-jacents convertibles comme EDF (+10.4%), Cellnex (+6%), Delivery Hero (+0.7%) et Zalando (+0.4%). Le marché primaire convertible européen a été actif avec trois nouvelles émissions pour un total de 1.5 Mds d'euros : GBL / GEA Group 0% 2023 (450M€, ingénierie mécanique et d'usine), MorphoSys 0.625% 2025 (325M€, biopharma), AMS 2.125% 2027 (760M€, capteurs optiques).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme son indice de référence en octobre : le risque de sélection contribue positivement grâce à certaines sous-expositions contre indice telles que Nexi (+13 bp), Amadeus (+6), Evonik (+6), Symrise (+5), et Deutsche Post (+5). A l'opposé, nos surexpositions sur Cofinimmo (-3 bp), EDF (-3) et sur la répliquée St Gobain (-13) coûtent. Autre élément favorable, les protections actions contribuent positivement pour +3 bp. Sur le portefeuille, nous avons renforcé nos expositions en STMicro, Safran, Iberdrola et Derwent. En face de nos achats, nous avons allégé / vendu Cellnex, Remy Cointreau et Neoen.
Biais prudent du portefeuille : le delta du portefeuille (36,6%) est en deçà de celui de l'indice (41.4%) et les protections via put options sur eurostoxx50 et Dax30 renforcent la convexité du portefeuille face à l'incertitude à venir sur les élections américaines.

NOVEMBRE 2020

Les marchés sur la période : Les marchés actions connaissent une hausse spectaculaire en Novembre, tirés par les résultats cliniques très encourageants des candidats au vaccin contre la Covid-19 (Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca), des élections américaines à l'issue moins chaotique que prévu, et enfin la perspective d'une Fed et d'un

Trésor américain toujours plus accommodants. Par ailleurs, ces nouvelles entrainent une rotation assez soudaine en faveur des valeurs de « cycle/value » jusque-là en retard par rapport à la technologie et au style « croissance ». D'où les performances suivantes des principaux indices (en devises locales) : S&P 500 (+10.8%), Nasdaq (+11.0%), Stoxx 600 (+13.9%). Ces mouvements s'accompagnent d'une baisse marquée de la volatilité implicite favorable à la prise de risques. Le High Yield n'est pas reste avec un Xover passant de 370 bp à 265 bp. Du côté des devises, le dollar continue d'être sous pression (-2.3% contre euro), mais cette faiblesse du billet vert ne profite pas pour autant à l'or (-5.4%).
L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro progresse de +4.44% alors que dans le même temps, les marchés actions européens sont en forte hausse (Stoxx 600, +17%). Le marché primaire convertible européen reste prolifique, avec un peu moins de 4 milliards répartis sur 6 émissions, Cellnex 0.75% 2031 (1.5 Mds€), Lufthansa 2% 2025 (600 M€), Schneider 0% 2026 (650 M€), Capital & Counties 2% 2026 échangeable en Shaftesbury (GBP 275 M), Audax Renovables 2.75% 2025 (125 M€) ainsi que Accor 0.7% 2026 (500M€).
Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sous performe son indice en novembre : le biais prudent du portefeuille, tant en directionnel qu'en sélection de titres, a été défavorable dans ce rallye boursier puissant s'accompagnant d'une rotation sectorielle vers les titres « value ». Notamment, les sous expositions en Safran (-27 bp), Amadeus (-20 bp), Nexi (-19 bp) et Evonik (-17 bp) ont été pénalisantes et non compensées par des gains relatifs sur nos sur expositions en Nexity (+16bp), Soitec (+14), St Gobain (+14), STMicro (+13). Sur le portefeuille, nos principaux achats / renforcements ont porté sur les valeurs liées à la rotation tels que MTU Aero, Lufthansa, Peugeot, Faurecia, Vodafone, Accor… de même qu'en STMicro sur repli. En face, ventes et allègements sur Veolia, Seb, Sika, Worldline… La poche répliquée a été active sur la jambe options sur actions, avec des investissements courts (Faurecia, Peugeot, Total), … mais aussi sur une vue long terme avec Alstom.
Biais prudent du portefeuille : Réduction sur le mois de la sous exposition en delta de -5 à -1 pt contre indice. Des protections via put options sur Eurostoxx50 et Dax30 renforcent la convexité du portefeuille suite à la forte hausse récente des marchés.

DECEMBRE 2020

Les marchés sur la période : Les marchés actions terminent l'année une nouvelle fois en hausse (en devises locales, Nasdaq +4.7%, S&P 500 +3.0%, Footsie100 +4.6% et Stoxx 600 +2.8%), tirés par la mise en circulation du vaccin Pfizer/BioNTech, le vote d'un plan de soutien à l'économie aux États-Unis, et enfin l'accord de dernière minute entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne. En Europe ce sont les secteurs cycliques, principaux bénéficiaires du vaccin, qui mènent la danse (Matières premières +10.7%, Voyages/Loisirs +6.5%, Technologies +4.9% et Auto +4.5%). Le crédit performe également, le Xover se détendant de 22 bp à 243 bp. Le contexte de politique économique et monétaire ultra-accommodante en Amérique continue d'affaiblir un dollar qui perd 2.4% contre euro sur le mois.
L'univers des convertibles : : L'indice Exane ECI Euro progresse de +1.53% sur le mois, concluant de belle façon un excellent cru 2020 où l'indice (+6.06%) a sur performé le marché action (+0.25% pour le Stoxx 600). On note quatre nouvelles émissions en primaire pour environ €1.5 Mds avec IWG 0.5% 2027 (Immobilier UK, GBP 350M), Qiagen 0% 2027 (USD 500M), Mithra 4.25% 2025 (medtech belge, 125 M€) et Pirelli 0% 2025 (pneumatiques, 500 M€). L'année 2020, avec environ €25 Mds de nouvelles émissions répartis sur une cinquantaine de souches a été exceptionnelle et a permis de renouveler le gisement tant en quantité qu'en diversité.
Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme son indice de référence ce mois-ci. Le risque de sélection a été positif avec des contributions positives notables sur Neoen (+19 bp), Hellofresh (+13), Encavis (+9), Nexity (+8) et Soitec (+6). A l'opposé, on note une contribution négative significative sur Delivery Hero (-27 bp). De même, les protections actions contribuent négativement sur le mois (-7 bp). En portefeuille, nous avons souscrit au primaire en Pirelli 2025 et nous avons aussi renforcé Just Eat Takeaway et Accor. En face, allègements / vente sur Lufthansa, Grand City et Telecom Italia. Baisse du delta du portefeuille en fin de période par prise de profit sur les calls SX5E strike 3600 échéance décembre 2022.
Biais prudent du portefeuille : La sous exposition en delta en fin de période est 4 pts. Pour renforcer la convexité, des protections, pour environ 7% nominal du portefeuille, nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3450 pts.

JANVIER 2021

Préambule : le fonds a officiellement obtenu le label ISR !
Les marchés sur la période : Le mois de janvier a d'abord commencé sur sa lancée haussière de 2020, avant de subir un repli en toute fin de mois. L'heure est au re-confinement dans de nombreux pays, du fait de l'apparition de nouveaux variants de Covid-19 plus contagieux, et de goulots d'étranglement du côté de la vaccination dans certains pays, se traduisant par des déceptions sur les derniers chiffres économiques. En devise locale les performances des principaux marchés actions sont négatives sur le mois pour la plupart : S&P 500 -1.1%, Nasdaq +0.3%, Stoxx 600 -0.8%, Eurostoxx 50 -2%. Signe de cette nervosité, le VIX clôture à 33.1 (+45% sur un mois). Du côté obligataire, on note une remontée des taux longs américains (+15 bp pour le 10 ans), et une hausse plus mesurée en Europe (+5 bp pour le Bund), phénomène lié aux anticipations de dérapage inflationniste aux États-Unis après la victoire des Démocrates au Sénat, qui offre à Joe Biden la majorité aux deux chambres.
L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro se repli fortement (-1.75%) en janvier en comparaison aux indices actions euro (-1.37% pour l'Eurostoxx dividendes réinvestis). Cela s'explique par le fort repli de certains sous-jacents

de l'indice qui ont des poids significatifs (EDF, Delivery Hero, Safran, Accor…). On note cinq nouvelles émissions primaire en Europe pour environ €1.5 Mds avec Voltalia 1% 2025 (200 M€, énergies renouvelables), Trainline 1% 2026 (GBP 150 M, réservations de billets train/bus en ligne), Shop Apotheke 0% 2028 (225 M€, pharmacie en ligne), DO & CO 1.75% 2026 (100 M€, prestations de restauration) et Prysmian 0% 2026 (750 M€, leader mondial dans les câbles).
Portefeuille et perspectives : Très nette surperformance du fonds contre son indice de référence ce mois-ci ; le biais prudent du portefeuille en directionnel ou via les protections (+15 bp) ainsi que sur les titres cycliques avec les sous expositions sur Accor (+10 bp), Amadeus (+8), Lufthansa (+7) ont été profitables. De même, les sur expositions en STM (+9), Hellofresh (+9) ou la sous exposition en Nexi (+10) ont contribué positivement. A l'opposé, la sous exposition en Delivery Hero (-10bp) a pesé. En portefeuille, nous avons acheté/ renforcé Pirelli, Deutsche Post, Symrise, souscrit au primaire Voltalia et Prysmian. En face, nous avons vendu / allégé EDF 2024 (risque sur le projet Hercule et convertible très chère) et Umicore. En fin de période le biais prudent Baisse du delta du portefeuille en fin de période de façon à être sous-exposé contre indice grâce au renforcement des protections actions. Afin d'accroître la convexité du portefeuille, nous détenons des protections actions pour environ 7% de nominal du portefeuille qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3500. En fin de période, le portefeuille est sous-exposé en sensibilité action (33.8% contre 36.6%) et sous-exposé en sensibilité taux (2.07 contre 2.58) par rapport à son indice de référence.
Biais prudent du portefeuille : La sous exposition en delta en fin de période est de 4 pts. Les protections ont été renforcées, avec 10% nominal du portefeuille sur des options qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3450 pts.

FEVRIER 2021

Les marchés sur la période : La tendance des marchés en février est similaire à celle de janvier, avec des indices actions fortement haussiers jusqu'à la mi-février, avant que la remontée rapide des rendements obligataires (+34 bp pour le 10 ans américain et +26 bp pour le Bund) n'entraîne une correction, avec une sous-performance notable de la technologie et du style « croissance ». Cette hausse des taux souverains s'explique par des anticipations de croissance et d'inflation revues à la hausse, compte-tenu de l'ampleur du plan de stimulus de Joe Biden. En outre, la campagne de vaccination dans les pays les plus avancés semble porter ses fruits et raviver les espoirs d'un retour progressif à la normale. Un contexte très favorable aux matières premières, avec un pétrole qui progresse de +20% (référence Brent) et un cuivre qui grimpe de +15%. Malgré la hausse de la plupart des indices actions, le VIX remonte en fin de mois pour clôturer à 28, signe d'une légère nervosité chez les investisseurs. Dans ce contexte, ce sont les secteurs cycliques qui tirent leur épingle du jeu (Banques +19.1%, Voyages et Loisirs +15.6% et Matières Premières +12.1%) au profit des secteurs défensifs qui souffrent (Services aux collectivités -6%, Santé -3% et Immobilier -2.3%).
L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro est en repli de -0.40% sur le mois au contraire des indices actions européens comme le Stoxx 600 qui progresse de +2.5%. Cette sous-performance s'explique par son biais « croissance » et sa faible part de valeurs cycliques. Sur le marché primaire, on note cinq nouvelles émissions primaires en Europe pour environ 4.3 Mds€ avec des émetteurs déjà présents dans le gisement comme Just Eat / Takeaway.com qui a émis deux tranches pour 1.1 Mds€ et Nexi qui a émis 1Mds€ de maturité 2028. On peut citer également le retour d'America Movil qui a émis une échangeable en KPN d'échéance 2024 pour 2.1 Mds d'euros.
Portefeuille et perspectives : Le fonds sous-performe son indice de référence ce mois-ci. Cela s'explique notamment par notre surpondération sur le secteur des « utilities » avec Neoen (-11 bp), Encavis (-6 bp) et Iberdrola (-4 bp) mais aussi par notre sous-exposition sur certaines valeurs cycliques exposées au secteur du tourisme comme Lufthansa (-21 bp), Safran (-6 bp) et Accor (-6 bp). Néanmoins, nous avons eu des gains sur certaines sous-pondérations contre indice comme Delivery Hero (+14 bp), MorphoSys (+6 bp) et sur quelques surpondérations sur les mid-caps comme Nexity (+5 bp) et Cofinimmo (+3 bp). La poche de convertibles répliquées contribue elle aussi positivement sur le mois tant sur le crédit (+1 bp) que sur la jambe action (+17 bp) grâce notamment à Saint Gobain et Total. Les protections actions contribuent négativement sur le mois (-8 bp) au contraire des protections taux (+3 bp). En portefeuille, nous avons souscrit au primaire Just Eat / Takeaway 2025, Nexi 2028 et renforcé Seb, MTU Aero, Safran et Pirelli. En face, nous avons allégé Sika 2025, Soitec 2023, Ubisoft 2024 et Voltalia 2025. En fin de période, le portefeuille est surexposé en sensibilité action (35% contre 35.7%) et sous-exposé en sensibilité taux (2.13 contre 2.57) par rapport à son indice de référence.
Biais prudent du portefeuille : La sensibilité action du fonds en fin de période est inférieure au maximum de 40% avec 35%. Afin d'accroître la convexité du portefeuille, nous détenons des protections actions pour 8% nominal du portefeuille qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3550 pts.

MARS 2021

Les marchés sur la période : Les marchés actions continuent d'être portés par les espoirs de reprise de l'activité (Nasdaq +1.5%, S&P 500 +4.4%, Dow Jones +6.8%, Stoxx 600 6.5% en devises locales), et par l'ampleur des plans de soutien fiscaux de plus en plus massifs (notamment aux États-Unis), avec en Europe, une surperformance très nette des valeurs cycliques (Auto, Construction, Matériaux de base, Chime). A contrario, les valeurs « Stay at home », l'Energie et l'Immobilier sous-performent. Dans ce contexte, les taux longs américains continuent leur progression (+34 bp pour le 10 ans à 1.74%), ce qui tranche avec l'évolution des rendements de la Zone Euro (-3 bp pour le Bund). Après un pic à 70 $/baril, le prix du Brent fléchit légèrement en fin de mois pour finir à -4%. Par ailleurs, l'environnement économique

profite au dollar qui s'apprécie de +3% contre euro (pour finir à 1.173) et de +2.6% contre toutes devises (indice DXY), tandis que l'or recule de -1.5% et l'argent de -8.4% (en dépit d'une demande soutenue sur le marché physique).
L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Euro progresse de 0.34% sur le mois. Le marché primaire continue sur sa forte dynamique avec 6 nouvelles émissions en mars pour un montant global de près de EUR 1.9 Mds, très porté sur des valeurs de taille moyenne : Global Fashion Group (EUR 375 mn, e-commerce), Helios Towers (USD 250M, infrastructures telecom), Cellink (SEK 1.5 Mds, biotech), Fnac Darty (Eur 200 M), GBL (EUR 500 M) et Dufry (CHF 500 M).
Portefeuille et perspectives : Le fonds sur performe son indice de référence ce mois-ci . La poche répliquée (Stellantis, Arcelor Mittal), nos expositions sur les matériaux (Sika, Arcelor Mittal) et les sous expositions sur Lufthansa et Morphosys ont contribué positivement. A l'opposé, les sur-expositions en Neoen, Worldline et les sous-expositions en GEA, Evonik et Delivery hero ont contribué négativement tout comme le coût des protections (-10 bp). En portefeuille, nous avons souscrit au primaire Fnac Darty et avons acheté / renforcé Iberdrola, EDF, Michelin et IAG. En face, nous avons allégé LVMH, Neoen, Ubisoft, Umicore et GEA. En fin de période, le portefeuille est surexposé en sensibilité action (37.6% contre 36.9%) et sous-exposé en sensibilité taux (1.97 contre 2.61) par rapport à son indice de référence.
Biais prudent du portefeuille : La sensibilité action du fonds en fin de période est inférieure au maximum de 40% avec 37.6%. Afin d'accroître la convexité du portefeuille, nous détenons des protections actions pour 8% nominal du portefeuille qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3700 pts.

Bilan 2020 et perspectives 2021

Sur l'exercice 2020-2021, le fonds Groupama convertibles (part I) a réalisé une performance de +13.92% contre +12.59% pour son indice ECI Euro avec une volatilité inférieure à celle de son indice de référence. Cette surperformance, acquise dans la phase de rebond des marchés, post effet pandémie, s'explique principalement par la sélection des obligations convertibles. Les choix effectués au sein des secteurs Consommation cycliques (sur exposition en Hellofresh, Michelin, Pirelli, Stellantis et sous exposition en Delivery Hero), Immobilier (sur expo en Nexity, sous expo en Leg Immo) et Technologies (sur expo en STMicro et Soitec, Nexity, sous expo en Nexi) ont contribués positivement. A l'inverse, la sur exposition aux valeurs « Utilities » a contribué négativement, notamment via le repli de Néoen dans les Energies renouvelables.
Le fonds Groupama Convertibles a par ailleurs été labélisé ISR courant décembre 2020. Le fonds respecte au 31 mars les contraintes relatives à notre process ISR : les données ISR sont publiées mensuellement au sein du reporting mensuel du fonds.
En ce qui concerne nos perspectives pour le restant de l'année 2021, nous restons positifs avec l'arrivée du vaccin mais prudents et attentifs aux risques de retournement de marché et d'efficacité effective du vaccin. Dans ce contexte, le positionnement du portefeuille au 31 mars 2021 est le suivant :

- une sensibilité action très légèrement supérieure à l'indice de référence
- le repli de la volatilité a été mis à profit pour « forcer » la convexité par achat de protections pour atténuer de potentiels chocs de marché.
- un risque de duration nettement inférieure à l'indice de référence

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	133 474 553,99	125 737 344,17
GROUPAMA MONETAIRE IC	63 110 128,29	92 367 140,08
EDF ZCP 14-09-24 CV	21 182 316,58	10 966 716,69
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	19 159 750,00	6 505 155,00
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	20 228 386,80	
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	12 659 800,00	4 426 000,00
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	16 012 625,00	
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	8 739 325,00	5 790 480,00
BBVA 6.0% PERP	7 000 000,00	6 965 000,00
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	4 005 800,00	9 266 730,00

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 118 751 405,60**
  - o Change à terme : 33 841 414,33
  - o Future : 32 848 515,20
  - o Options : 52 061 476,07
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

- **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.
Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

- **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

- **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

- **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 11 186 750,00 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%**

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

- **REMUNERATIONS**

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs

- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
-
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :
Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :
- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :

(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management
Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :
- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en oeuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019	*6 459 435 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3è tiers)	*236 432 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2è tiers)	*210 087 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1er tiers)	*226 975 euros*

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)	*7 822 602 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 004 180 euros*

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA CONVERTIBLES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA CONVERTIBLES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA CONVERTIBLES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA CONVERTIBLES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/03/2021 *en* EUR

ACTIF

	31/03/2021	31/03/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**565 729 439,18**	**395 232 590,25**
Actions et valeurs assimilées	**908 600,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	908 600,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**541 748 770,52**	**353 116 735,94**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	541 748 770,52	353 116 735,94
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**18 876 480,22**	**35 415 451,68**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 876 480,22	35 415 451,68
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**4 195 588,44**	**6 700 402,63**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 195 588,44	6 700 402,63
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**40 891 704,20**	**47 038 855,98**
Opérations de change à terme de devises	33 841 414,33	35 512 621,27
Autres	7 050 289,87	11 526 234,71
COMPTES FINANCIERS	**6 772 291,84**	**20 774 267,70**
Liquidités	6 772 291,84	20 774 267,70
TOTAL DE L'ACTIF	**613 393 435,22**	**463 045 713,93**

PASSIF

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	560 100 785,67	400 008 247,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	55,59	368 170,93
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	7 953 179,67	14 158 688,80
Résultat de l'exercice (a,b)	-419 342,90	-279 215,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**567 634 678,03**	**414 255 892,47**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**3 014 279,79**	**6 791 879,85**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 014 279,79	6 791 879,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 014 279,79	6 791 879,85
Autres opérations		
DETTES	**42 522 485,65**	**41 442 359,83**
Opérations de change à terme de devises	34 131 308,18	35 572 279,57
Autres	8 391 177,47	5 870 080,26
COMPTES FINANCIERS	**221 991,75**	**555 581,78**
Concours bancaires courants	221 991,75	555 581,78
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**613 393 435,22**	**463 045 713,93**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2021 *en* EUR

	31/03/2021	31/03/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FOAT EUR 0620		7 691 660,00
XEUR FOAT EUR 0621	8 907 250,00	
XEUR FGBL BUN 0620		4 312 750,00
CELLNEX 100 0620		1 951 466,00
GR RCOG 100 0621	1 415 815,20	
NQ USA NASDAQ 0620		6 386 534,52
EURO STOXX 50 0620		17 580 800,00
EURO STOXX 50 0621	14 304 200,00	
Options		
NASDAQ 100 INDEX 05/2020 PUT 5000		1 025 421,60
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2020 PUT 2400		2 764 604,80
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2020 PUT 1800		178 361,60
DJ EURO STOXX 50 04/2021 PUT 3250	356 648,11	
DJ EURO STOXX 50 05/2021 PUT 3300	2 694 456,88	
DJ EURO STOXX 50 05/2021 PUT 3700	5 658 359,44	
DJ EURO STOXX 50 ' 06/2020 PUT 3200		10 747 679,85
DJ EURO STOXX 50 06/2021 PUT 3350	4 561 960,44	
DJ EURO STOXX 50 06/2021 PUT 3675	6 631 303,32	
DJ EURO STOXX 50 06/2021 PUT 3025	1 011 156,18	
DJ EURO STOXX 50 ' 12/2020 PUT 2500		4 556 581,50
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
GR E2FP 100 0621	5 608 250,00	
GR MTU 100 0620		959 355,36
EUR DJES BANKS 0620		2 075 860,00
DJES BANKS 0621	2 613 000,00	
Options		
EUREX EURO BUND 04/2020 PUT 173		2 397 889,00
EUREX EURO BUND 05/2021 CALL 173.5	2 404 771,20	
EUREX EURO BUND 05/2021 PUT 169	2 504 970,00	
CBOT YST 10 A 04/2021 CALL 132.5	410 127,20	
CBOT YST 10 A 04/2021 PUT 129.5	1 457 908,62	
FAURECIA 06/2021 CALL 50	1 520 996,40	
FAURECIA 09/2021 PUT 60	765 949,80	
STELLANTIS NV 06/2021 CALL 13.6652	3 256 865,18	
COVESTRO AG 06/2021 PUT 68	1 509 130,35	
ADIDAS NOM. 06/2023 CALL 340	2 657 208,40	
ALSTOM 12/2022 CALL 48	2 347 741,80	

	31/03/2021	31/03/2020
EDF 06/2021 PUT 18	2 178 976,80	
VINCI (EX SGE) 12/2020 CALL 95		916 110,00
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2021 CALL 48		104 401,60
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2023 CALL 48	2 294 180,00	
AIRBUS SE 04/2020 CALL 88		251 079,41
AIRBUS SE 12/2020 CALL 130		52 990,62
AIRBUS SE 12/2021 CALL 140		36 197,40
AIRBUS SE 04/2020 PUT 88		2 020 408,32
ENGIE SA 06/2020 PUT 16		941 200,00
ENGIE SA 06/2020 CALL 17		50 410,67
IBERDROLA S.A. 12/2020 CALL 7		6 065 996,80
ARCELORMITTAL 06/2021 CALL 24	2 388 124,80	
ARCELORMITTAL 06/2021 PUT 22	512 304,00	
QIAGEN 06/2021 CALL 50	662 499,60	
QIAGEN 09/2021 CALL 60	303 309,42	
ROYA DUTC SHEL-A 12/2020 CALL 30		66 169,88
SAINT-GOBAIN 12/2022 CALL 40		107 056,95
STMI NV 12/2020 CALL 30		246 648,75
TOTAL 12/2021 CALL 50		445 914,00
TOTAL SE 12/2022 CALL 48	3 972 528,13	
UBI SOFT ENTERTAIN 06/2020 CALL 76		1 072 192,80
UBI SOFT ENTERTAIN 06/2020 PUT 80		979 484,40
DJ EURO STOXX 50 ' 05/2020 CALL 2800		12 568 919,00
DJ EURO STOXX 50 ' 09/2020 CALL 3650		1 170 498,00
DJ EURO STOXX 50 ' 09/2020 CALL 2800		12 095 146,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2021 *en* EUR

	31/03/2021	31/03/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 022,19	17 708,16
Produits sur actions et valeurs assimilées		22,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 227 506,90	2 073 761,35
Produits sur titres de créances		2 663,97
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**2 228 529,09**	**2 094 155,78**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	53 402,75	52 011,03
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**53 402,75**	**52 011,03**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**2 175 126,34**	**2 042 144,75**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 577 964,37	2 385 765,55
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-402 838,03**	**-343 620,80**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-16 504,87	64 405,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-419 342,90**	**-279 215,00**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les « obligations convertibles » et les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre valeurs Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC
Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables
Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectuent suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :
Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :
Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais :
Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.
Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres selon un mode de calcul forfaitaire.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie "frais" du Document d'Information clés pour l'investisseur (DICI).

Parts IC et ID, RC et RD

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 €TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

Parts M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 €TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

Parts N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,70% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif **
Commission de mouvement Perçu par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 €TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Dont 1,50% de frais de gestion financière.
** non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
***suivant le taux de TVA en vigueur

Parts G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 €TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
**suivant le taux de TVA en vigueur

Parts O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 €TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
**suivant le taux de TVA en vigueur

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :
Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts GR.CONVERTIBLES IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES G	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES ID	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES MC	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES N C	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES O	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2021 *en* EUR

	31/03/2021	31/03/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**414 255 892,47**	**410 069 233,36**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	173 769 970,12	85 692 723,23
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-78 062 743,32	-70 638 029,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	28 890 051,32	12 218 131,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 955 333,38	-7 385 567,83
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	21 532 777,65	25 325 423,07
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-26 857 291,20	-16 821 059,35
Frais de transactions	-640 924,58	-456 171,48
Différences de change	-1 561 830,88	1 965 489,67
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	45 189 997,64	-19 945 519,97
Différence d'estimation exercice N	*35 286 292,51*	*-9 903 705,13*
Différence d'estimation exercice N-1	*9 903 705,13*	*-10 041 814,84*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	6 058 198,27	-4 448 353,38
Différence d'estimation exercice N	*256 070,88*	*-5 802 127,39*
Différence d'estimation exercice N-1	*5 802 127,39*	*1 353 774,01*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-581 248,05	-976 786,37
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-402 838,03	-343 620,80
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**567 634 678,03**	**414 255 892,47**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18 670 096,10	3,29
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	523 078 674,42	92,15
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**541 748 770,52**	**95,44**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	36 633 899,57	6,45
Taux	8 907 250,00	1,57
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**45 541 149,57**	**8,02**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	32 591 064,68	5,74
Taux	6 777 777,02	1,20
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**39 368 841,70**	**6,94**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	541 748 770,52	95,44						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 772 291,84	1,19
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							221 991,75	0,04
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	8 907 250,00	1,57						
Autres opérations	6 777 777,02	1,19						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			51 525 292,15	9,08	105 260 047,13	18,54	261 100 116,79	46,00	123 863 314,45	21,82
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 772 291,84	1,19								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	221 991,75	0,04								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture									8 907 250,00	1,57
Autres opérations									6 777 777,02	1,19

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	15 837 631,39	2,79	8 623 755,44	1,52	6 462 607,95	1,14		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	3 410 235,24	0,60	1 808 518,59	0,32				
Comptes financiers	364 407,18	0,06	2 096 549,41	0,37	161 387,38	0,03	66 945,86	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	13 443 376,16	2,37	9 311 576,19	1,64	7 982 626,05	1,41		
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	1 868 035,82	0,33						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	5 209 228,77
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	28 632 185,56
	Ventes à règlement différé	4 512 017,69
	Souscriptions à recevoir	33 347,64
	Dépôts de garantie en espèces	2 294 915,06
	Collatéraux	210 000,00
	Autres créances	9,48
TOTAL DES CRÉANCES		**40 891 704,20**
DETTES		
	Vente à terme de devise	28 929 505,35
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	5 201 802,83
	Achats à règlement différé	8 061 107,40
	Rachats à payer	48 187,13
	Frais de gestion fixe	281 882,94
TOTAL DES DETTES		**42 522 485,65**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-1 630 781,45**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GR.CONVERTIBLES IC		
Parts souscrites durant l'exercice	19 594,1261	30 372 366,64
Parts rachetées durant l'exercice	-4 501,8305	-6 698 511,45
Solde net des souscriptions/rachats	15 092,2956	23 673 855,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 332,1119	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 807,254	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID		
Parts souscrites durant l'exercice	14 748,9000	49 366 613,47
Parts rachetées durant l'exercice	-367,5573	-1 210 597,85
Solde net des souscriptions/rachats	14 381,3427	48 156 015,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	100 591,6389	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES MC		
Parts souscrites durant l'exercice	554 482,757	92 770 987,23
Parts rachetées durant l'exercice	-373 351,868	-62 973 743,59
Solde net des souscriptions/rachats	181 130,889	29 797 243,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	513 780,431	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 935,4270	1 260 002,78
Parts rachetées durant l'exercice	-11 152,7261	-7 179 890,43
Solde net des souscriptions/rachats	-9 217,2991	-5 919 887,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42 617,0912	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES O		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,010	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GR.CONVERTIBLES IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES MC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES N C Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA CONVERTIBLES O Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2021
Parts GR.CONVERTIBLES IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	106 078,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	118 916,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 565 846,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES MC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	348 730,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES N C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	438 393,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,44
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			11 186 750,00
	LU1749433204	G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS SC EUR	6 130 700,00
	LU1891751320	G FUND - SHORT TERM ABS RETURN SI SC EUR	5 056 050,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**11 186 750,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	55,59	368 170,93
Résultat	-419 342,90	-279 215,00
Total	**-419 287,31**	**88 955,93**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GR.CONVERTIBLES IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-35 728,05	-9 923,59
Total	**-35 728,05**	**-9 923,59**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES G		
Affectation		
Distribution	202 673,16	581 248,05
Report à nouveau de l'exercice	28,51	55,59
Capitalisation		
Total	**202 701,67**	**581 303,64**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 807,254	5 807,254
Distribution unitaire	34,90	100,09
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES ID		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-312 468,48	-183 782,78
Total	**-312 468,48**	**-183 782,78**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES MC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 985,21	13 093,29
Total	**-1 985,21**	**13 093,29**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES N C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-271 807,34	-311 734,77
Total	**-271 807,34**	**-311 734,77**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,10	0,14
Total	**0,10**	**0,14**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 953 179,67	14 158 688,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**7 953 179,67**	**14 158 688,80**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GR.CONVERTIBLES IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	539 915,24	467 326,46
Total	**539 915,24**	**467 326,46**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 053 573,57	
Capitalisation		2 268 770,61
Total	**1 053 573,57**	**2 268 770,61**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 721 979,94	8 662 295,44
Total	**4 721 979,94**	**8 662 295,44**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES MC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 243 228,99	1 722 859,57
Total	**1 243 228,99**	**1 722 859,57**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES N C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	394 479,56	1 037 431,94
Total	**394 479,56**	**1 037 431,94**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2,37	4,78
Total	**2,37**	**4,78**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Actif net Global en EUR	**435 503 534,11**	**485 575 009,26**	**410 069 233,36**	**414 255 892,47**	**567 634 678,03**
Parts GR.CONVERTIBLES IC en EUR					
Actif net	66 093 787,59	47 450 012,14	11 021 483,53	13 669 763,26	38 524 860,22
Nombre de titres	49 756,0405	34 467,7054	8 063,6374	10 239,8163	25 332,1119
Valeur liquidative unitaire	1 328,35	1 376,65	1 366,81	1 334,96	1 520,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	16,57	60,23	-24,36	45,63	21,31
Capitalisation unitaire sur résultat	13,94	6,34	3,15	-0,96	-1,41
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES G en EUR					
Actif net	56 456 542,72	57 910 025,46	62 179 159,72	66 419 289,71	75 333 369,92
Nombre de titres	4 877,416	4 877,416	5 299,416	5 807,254	5 807,254
Valeur liquidative unitaire	11 575,09	11 873,09	11 733,20	11 437,29	12 972,28
+/- values nettes unitaire non distribuées					181,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	144,41	519,76	-209,00	390,67	
Distribution unitaire sur résultat (*)	159,74	95,74	68,41	100,09	34,90
Crédit d'impôt unitaire	0,004				(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	67,81	65,60	63,39		

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES ID en EUR					
Actif net	238 491 017,78	243 307 334,28	243 263 404,82	253 473 274,14	336 927 905,95
Nombre de titres	80 127,0868	79 698,3868	80 626,3868	86 210,2962	100 591,6389
Valeur liquidative unitaire	2 976,40	3 052,85	3 017,16	2 940,17	3 349,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	37,12	133,79	-53,77	100,47	46,94
Distribution unitaire sur résultat (*)	31,41	14,13	6,98		
Crédit d'impôt unitaire	0,001				(*)
Capitalisation unitaire sur résultat				-2,13	-3,10
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES MC en EUR					
Actif net	47 128 790,30	91 769 430,82	48 076 205,32	50 375 130,36	88 706 461,64
Nombre de titres	313 640,012	588 758,370	310 364,191	332 649,542	513 780,431
Valeur liquidative unitaire	150,26	155,86	154,90	151,43	172,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,87	6,81	-2,76	5,17	2,41
Capitalisation unitaire sur résultat	1,71	0,86	0,50	0,03	
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES N C en EUR					
Actif net	27 333 261,79	45 138 067,03	45 528 840,82	30 318 298,34	28 141 923,90
Nombre de titres	45 688,5347	73 471,6125	75 336,6190	51 834,3903	42 617,0912
Valeur liquidative unitaire	598,25	614,36	604,33	584,90	660,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,47	27,00	-10,78	20,01	9,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,71	-2,78	-4,25	-6,01	-6,37

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES O en EUR					
Actif net	133,93	139,53	139,15	136,66	156,40
Nombre de titres	0,010	0,010	0,010	0,010	0,010
Valeur liquidative unitaire	13 393,00	13 953,00	13 915,00	13 666,00	15 640,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	174,00	619,00	-235,00	478,00	237,00
Capitalisation unitaire sur résultat	151,00	75,00	37,00	14,00	10,00
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES Part RD en EUR					
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES RC en EUR					
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES S en EUR					

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	20 000	908 600,00	0,16
TOTAL FRANCE			**908 600,00**	**0,16**
ITALIE				
SNAM DIR X OPZ	EUR	1 238 280		
TOTAL ITALIE				
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**908 600,00**	**0,16**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**908 600,00**	**0,16**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	EUR	8 500 000	10 929 462,72	1,92
DELIVERY HERO SE 0.875% 15-07-25	EUR	7 000 000	7 511 440,11	1,32
DELIVERY HERO SE 1.5% 15-01-28	EUR	3 000 000	3 207 739,06	0,56
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	19 000 000	21 059 242,12	3,71
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	EUR	26 000 000	27 809 382,74	4,90
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	9 500 000	9 415 497,50	1,66
HELLOFRESH SE 0.75% 13-05-25	EUR	2 500 000	3 747 346,07	0,66
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	3 000 000	3 041 610,08	0,54
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	3 500 000	4 155 710,92	0,74
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	13 000 000	12 857 273,36	2,27
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	11 100 000	11 549 328,00	2,03
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	6 000 000	6 309 630,00	1,11
SYMRISE AG 0.2375% 20-06-24	EUR	7 000 000	8 574 873,90	1,52
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	4 100 000	4 135 551,42	0,73
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	10 900 000	13 079 268,36	2,30
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	2 500 000	3 013 152,40	0,53
TOTAL ALLEMAGNE			**150 396 508,76**	**26,50**
AUTRICHE				
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.875% 26-03-26	EUR	292 000	305 020,30	0,05
TOTAL AUTRICHE			**305 020,30**	**0,05**
BELGIQUE				
COFINIMMO SA 0.1875% 15-09-21	EUR	37 000	5 464 104,50	0,96
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	6 000 000	6 329 460,00	1,12
TOTAL BELGIQUE			**11 793 564,50**	**2,08**
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	11 000 000	15 385 770,11	2,71
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	3 500 000	4 501 689,93	0,80
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	9 300 000	8 971 199,14	1,58
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	8 500 000	13 864 372,71	2,44
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	2 000 000	1 938 814,25	0,34
TOTAL ESPAGNE			**44 661 846,14**	**7,87**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-09-22	EUR	2 000 000	2 655 040,00	0,46
MORGAN STANLEY FINANCE LLC ZCP 17-12-21 CV	EUR	8 000 000	8 060 400,00	1,42
TOTAL ETATS-UNIS			**10 715 440,00**	**1,88**
FINLANDE				
NOKIA 2 03/15/24	EUR	3 000 000	3 123 886,44	0,55
TOTAL FINLANDE			**3 123 886,44**	**0,55**
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	126 412	6 858 988,71	1,21
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	150 000	2 282 550,00	0,40
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	5 000 000	7 255 500,00	1,28
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	2 900 000	3 558 416,00	0,63
AXASA 5 1/2 07/22/49	USD	300 000	262 110,24	0,05
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-01-22	USD	8 000 000	7 269 292,95	1,28
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	145 000	9 200 032,50	1,62
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	1 000 000	15 138 500,00	2,67
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	29 273	2 368 785,80	0,41
FRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	80 000	11 366 080,00	2,00
KORIAN 0.875% 06-03-27 CV	EUR	80 561	4 562 209,71	0,81
KORIAN 2.5% PERP CV	EUR	91 000	3 877 555,50	0,68
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	55 000	3 202 017,50	0,56
NEOEN SPA 1.875% 07-10-24 CV	EUR	30 000	1 508 160,00	0,27
NEX 0.125% 01-01-23 CV	EUR	70 000	4 557 665,00	0,80
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	91 800	6 333 603,30	1,11
ORPAR ZCP 20-06-24 CV	EUR	4 000 000	4 708 720,00	0,83
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	60 000	8 866 050,00	1,56
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	600 000	643 176,25	0,11
REMY COIN 0.125% 07-09-26	EUR	30 000	4 824 075,00	0,85
RENAULT 1.0% 18-04-24 EMTN	EUR	2 000 000	2 001 842,47	0,35
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 116 545,21	0,90
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	135 000	20 232 787,50	3,56
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 15-06-26	EUR	24 615	4 798 780,40	0,84
SEB ZCP 17-11-21	EUR	40 000	7 394 860,00	1,31
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	14 800 000	16 617 958,00	2,92
SOITEC SA ZCP 28-06-23 CV	EUR	10 000	1 744 475,00	0,31
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	28 293	6 169 118,89	1,09
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	40 000	4 770 460,00	0,84
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	165 000	5 202 862,50	0,92
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	30 000	986 310,00	0,18
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	60 000	7 296 630,00	1,29
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	148 000	16 373 462,00	2,89
TOTAL FRANCE			**207 349 580,43**	**36,53**
ITALIE				
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	4 400 000	4 178 372,00	0,74
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	9 000 000	9 570 240,00	1,68
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	5 800 000	5 818 734,00	1,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SNAM ZCP 20-03-22	EUR	6 000 000	6 273 210,00	1,11
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	15 000 000	15 036 619,16	2,65
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	1 600 000	1 757 824,44	0,31
TOTAL ITALIE			**42 634 999,60**	**7,51**
JERSEY				
DERWENT LONDON CAPITAL NO 3 JERSEY LTD 1.5% 12-06-25	GBP	2 100 000	2 526 505,75	0,44
TOTAL JERSEY			**2 526 505,75**	**0,44**
LUXEMBOURG				
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	EUR	6 000 000	6 260 076,67	1,10
GRAN CITY PRO 0.25% 02-03-22	EUR	2 000 000	2 026 805,54	0,36
TOTAL LUXEMBOURG			**8 286 882,21**	**1,46**
PAYS-BAS				
CAPITAL STAGE FINANCE BV 5.25% PERP	EUR	500 000	1 130 654,46	0,20
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	15 500 000	20 525 487,50	3,62
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	6 100 000	5 730 991,79	1,01
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 2.25% 25-01-24	EUR	3 200 000	4 208 857,55	0,74
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	EUR	2 100 000	2 032 768,50	0,36
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	5 000 000	5 459 690,75	0,96
STMICROELECTRONICS NV 0.0000010% 04-08-25	USD	6 000 000	6 243 614,40	1,10
STMICROELECTRONICS NV 0.0000010% 04-08-27	USD	2 000 000	2 062 613,80	0,36
TOTAL PAYS-BAS			**47 394 678,75**	**8,35**
ROYAUME-UNI				
CAPITAL & COUNTIES PROP	GBP	3 000 000	3 936 102,20	0,70
TOTAL ROYAUME-UNI			**3 936 102,20**	**0,70**
SUISSE				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	6 500 000	8 623 755,44	1,52
TOTAL SUISSE			**8 623 755,44**	**1,52**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**541 748 770,52**	**95,44**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**541 748 770,52**	**95,44**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	336,625	7 689 730,22	1,36
TOTAL FRANCE			**7 689 730,22**	**1,36**
LUXEMBOURG				
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS SC EUR	EUR	5 000	6 130 700,00	1,08
G FUND - SHORT TERM ABS RETURN SI SC EUR	EUR	5 000	5 056 050,00	0,89
TOTAL LUXEMBOURG			**11 186 750,00**	**1,97**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**18 876 480,22**	**3,33**
TOTAL Organismes de placement collectif			**18 876 480,22**	**3,33**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJES BANKS 0621	EUR	600	-18 000,00	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EURO STOXX 50 0621	EUR	-370	-257 990,00	-0,05
GR E2FP 100 0621	EUR	5 000	174 250,00	0,03
GR RCOG 100 0621	EUR	-90	32 128,20	0,01
XEUR FOAT EUR 0621	EUR	-55	4 400,00	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-65 211,80**	**-0,01**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-65 211,80**	**-0,01**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
ADIDAS NOM. 06/2023 CALL 340	EUR	310	564 510,00	0,10
ALSTOM 12/2022 CALL 48	EUR	1 350	486 000,00	0,09
ARCELORMITTAL 06/2021 CALL 24	EUR	1 600	372 800,00	0,07
ARCELORMITTAL 06/2021 PUT 22	EUR	-800	-83 200,00	-0,02
CBOT YST 10 A 04/2021 CALL 132.5	USD	-20	-2 924,79	
CBOT YST 10 A 04/2021 PUT 129.5	USD	60	11 965,03	
COVESTRO AG 06/2021 PUT 68	EUR	-325	-414 375,00	-0,07
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2023 CALL 48	EUR	1 000	531 000,00	0,09
DJ EURO STOXX 50 04/2021 PUT 3250	EUR	-650	-12 350,00	
DJ EURO STOXX 50 05/2021 PUT 3300	EUR	-1 250	-118 750,00	-0,02
DJ EURO STOXX 50 05/2021 PUT 3700	EUR	625	226 875,00	0,04
DJ EURO STOXX 50 06/2021 PUT 3025	EUR	600	70 800,00	0,01
DJ EURO STOXX 50 06/2021 PUT 3350	EUR	-1 200	-270 000,00	-0,04
DJ EURO STOXX 50 06/2021 PUT 3675	EUR	600	335 400,00	0,06
EDF 06/2021 PUT 18	EUR	-2 100	-1 459 500,00	-0,25
EUREX EURO BUND 05/2021 CALL 173.5	EUR	-65	10 400,00	
EUREX EURO BUND 05/2021 PUT 169	EUR	65	-14 950,00	-0,01
FAURECIA 06/2021 CALL 50	EUR	1 200	180 000,00	0,03
FAURECIA 09/2021 PUT 60	EUR	-200	-329 400,00	-0,06
QIAGEN 06/2021 CALL 50	EUR	1 200	49 200,00	0,01
QIAGEN 09/2021 CALL 60	EUR	-821	-32 840,00	-0,01
STELLANTIS NV 06/2021 CALL 13.6652	EUR	540	515 128,41	0,09
TOTAL SE 12/2022 CALL 48	EUR	4 250	561 000,00	0,09
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**1 176 788,65**	**0,20**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**1 176 788,65**	**0,20**
TOTAL Instrument financier à terme			**1 111 576,85**	**0,19**
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	69 731,8	69 731,80	0,01
TOTAL Appel de marge			**69 731,80**	**0,01**
Créances			**40 891 704,20**	**7,21**
Dettes			**-42 522 485,65**	**-7,49**
Comptes financiers			**6 550 300,09**	**1,15**
Actif net			**567 634 678,03**	**100,00**

Parts GROUPAMA CONVERTIBLES G	**EUR**	**5 807,254**	**12 972,28**
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES ID	**EUR**	**100 591,6389**	**3 349,46**
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES MC	**EUR**	**513 780,431**	**172,65**
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES O	**EUR**	**0,010**	**15 640,00**
Parts GR.CONVERTIBLES IC	**EUR**	**25 332,1119**	**1 520,79**
Parts GROUPAMA CONVERTIBLES N C	**EUR**	**42 617,0912**	**660,34**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA CONVERTIBLES G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	202 440,87	EUR	34,86	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	232,29	EUR	0,04	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	202 673,16	EUR	34,90	EUR

7. ANNEXE(S)

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part R, D - Code ISIN : FR0013356490

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part I, D - Code ISIN : FR0010213348

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières.

Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part I, C - Code ISIN : FR0010301283

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part N, C - Code ISIN : FR0010301317

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières.

Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part M, C - Code ISIN : FR0010758755

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières.

Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010890400

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières.

Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part O, C - Code ISIN : FR0010890426

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, principalement au moyen d'une gestion active d'obligations convertibles de la zone Euro. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille.

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis). Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le risque de change existe du fait qu'il pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-In-Universe* qui a pour objectif de sélectionner (en excluant 20% des sous-jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement) les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (création nette d'emplois, heures de formation) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants..). La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentre sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises. L'exposition de l'OPCVM à des valeurs non notées par notre filtre quantitatif ESG ne dépassera pas 10 % de l'actif net à l'exclusion des liquidités et des OPCVM monétaires détenus à titre accessoire.

Le gérant procède à la sélection du sous-jacent de l'obligation convertible selon une approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation puis selon une approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays. Le gérant sélectionne les titres en portefeuille en fonction de leurs caractéristiques techniques et plus particulièrement de leur profil de risque.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net. En plus des obligations convertibles, l'OPCVM pourra détenir des EMTN, TCN, obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), véhicules de titrisation et obligations foncières.

Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en Coco Bonds émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net. En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

ART.173 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG dans la gestion des OPC

GROUPAMA CONVERTIBLES 2021

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

ART.173 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance) dans la gestion des OPC

1. Présentation du FCP GROUPAMA CONVERTIBLES
2. La politique ESG de Groupama AM
3. Une démarche d'intégration ESG systématique dans notre analyse fondamentale
4. Focus sur notre analyse climat
5. La politique d'exclusion Charbon
6. La liste des grands risques ESG
7. La démarche d'engagement actionnarial
8. Le processus d'intégration ESG pour le FCP GROUPAMA CONVERTIBLES
9. Le reporting pour le fCP GROUPAMA CONVERTIBLES

PRESENTATION du FCP GROUPAMA CONVERTIBLES

NOM DU Fonds	Groupama Convertibles
Classification	Obligations Convertibles
Encours > 500 M€	OUI
Encours au 31/03/2021 *(toutes parts, en M€)*	567
Stratégie du FCP	L'objectif de gestion est d'optimiser les performances dans le respect du cadre de gestion spécifié. Son indicateur de référence est l'indice Exane Convertibles Euro (coupons réinvestis). Pour atteindre son objectif le fonds met en oeuvre une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des sous-jacents des titres détenus en portefeuille. Le fonds investit dans des valeurs de la zone euro et dans la limite de 20% de l'actif net dans des valeurs libellées dans une autre devise. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles. Le fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé à des fins accessoires de couverture et de bonne gestion du portefeuille. Le fonds pourra acquérir des parts d'autres organismes de placements collectifs (OPC dont trackers/ETF) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de son actif net dans ces parts d'OPC. Le fonds peut investir sur des titres non "investment grade" dans la limte de 25% de son actif net.
Durée de placement minimum recommandée	supérieure à 5 ans
Comptabilisation dans les encours classés Intégration ESG	oui

LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

UN MONDE EN MUTATION

Groupama AM propose à ses clients **une gestion de conviction**, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, **d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée**.

A cette fin la prise en compte des critères ESG permet d'appréhender **les trois transitions (numérique, environnementale et démographique) qui modifient aujourd'hui en profondeur les modèles des entreprises :**

Numérique

Impact des nouvelles technologies, de la capacité à gérer des données à très grande échelle sur les processus internes des entreprises, leurs relations avec leurs clients, fournisseurs et la société civile.

Environnementale

Passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie fondée sur les énergies bas-carbone, et gestion des impacts environnementaux des activités des entreprises.

Démographique

Conséquences des évolutions sociétales – vieillissement de la population, urbanisation, montée des inégalités – pour les entreprises sur la gestion de leur capital humain et de leurs clients.

GROUPAMA AM, PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE

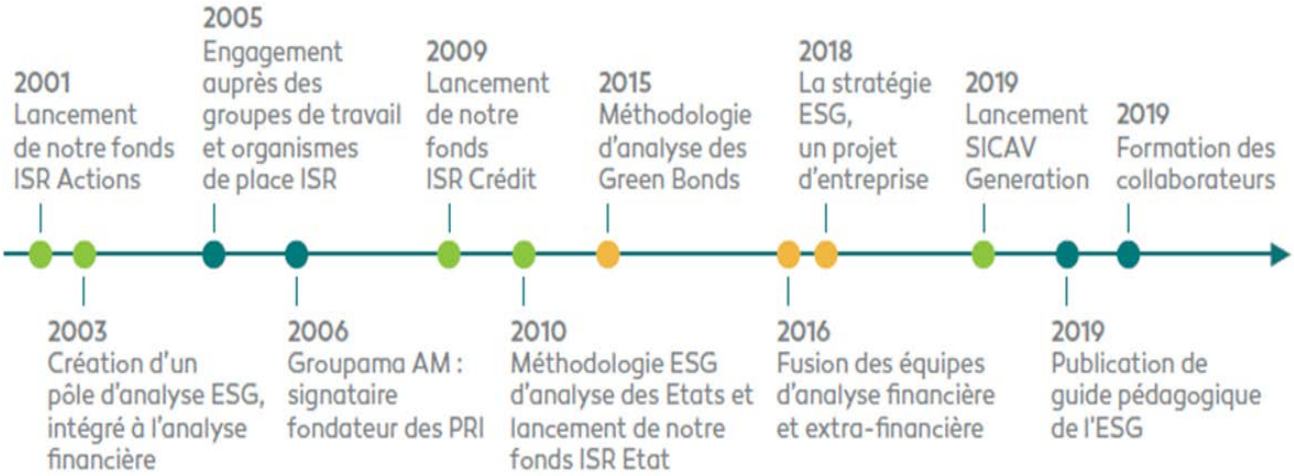

LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

UN ENGAGEMENT FORT DANS LA DURÉE

Depuis le début des années 2000, Groupama AM a internalisé et développé une approche extra-financière. Aujourd'hui, **3/4 de nos encours sont gérés en prenant en compte des critères ESG**. Avec la définition et l'implémentation d'une nouvelle Stratégie ESG depuis mai 2018, **l'ambition de Groupama AM est de répondre à trois orientations** :

- Achever l'intégration dans l'analyse fondamentale des émetteurs les enjeux liés aux trois transitions
- Formaliser la prise en compte de ces enjeux dans nos décisions d'investissement
- Répondre aux demandes de nos clients en matière de Finance Durable.

Rappelons que, signe de son engagement historique, Groupama AM a été un des **signataires fondateurs des PRI en 2006**. Confirmant sa progression, il a obtenu la **Notation maximale A+** attribuée par les PRI pour son rapport 2019 sur sa politique d'intégration ESG.

Par ailleurs, Groupama AM est **membre actif de différentes initiatives influentes** : le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), l'EUROSIF [1], le SPAINSIF [2], l'Association Française de Gestion (AFG), la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), Paris Europlace, Finance for Tomorrow et l'Observatoire de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

UNE GOUVERNANCE ESG RATTACHÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une **Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, directement rattachée au Directeur Général.**

Une nouvelle politique ESG a ainsi été définie en juin 2018, avec pour objectifs d'une part de diffuser la prise en compte des critères ESG à l'ensemble des équipes et d'autre part d'enrichir notre offre de produits ESG.

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le **Comité Stratégie ESG**, présidé par le Directeur Général, qui se réunit à une fréquence trimestrielle. De nombreuses équipes de Groupama AM - Gestions, Recherche, Développement, Communication, RSE, Reporting - sont impliquées et la coordination de leurs actions est faite par l'équipe dédiée à l'Intégration ESG.

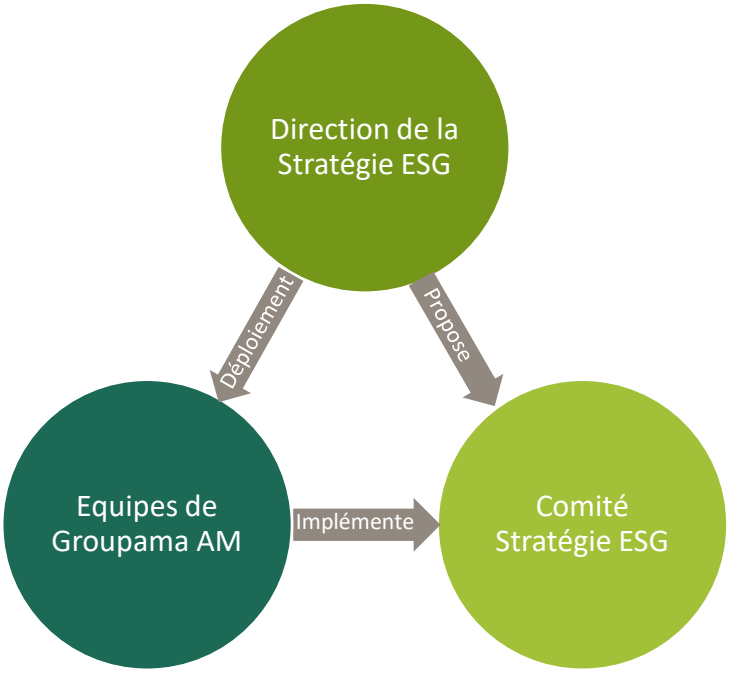

Le Comité de Direction est également informé tous les mois de l'évolution du déploiement de cette Stratégie ESG.

[1] European association for the promotion and advancement of sustainable and responsible investment across Europe

[2] Organisme espagnol de promotion de l'Investissement Responsable

UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE INTÉGRÉE UNIQUE SUR LA PLACE

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement **une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique.** Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

En 2016, Groupama AM a franchi **une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG**. Aussi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Les anciens analystes ESG ont quant à eux acquis les fondamentaux de l'analyse financière par des formations délivrées par la SFAF.

Aujourd'hui, **chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre.** Le département de la Recherche comprend 12 analystes financiers et ESG, dont 3 analystes référents dédiés à l'étude de chaque pilier E, S, G et 4 économistes pays.

NOS SOURCES D'ANALYSE ESG

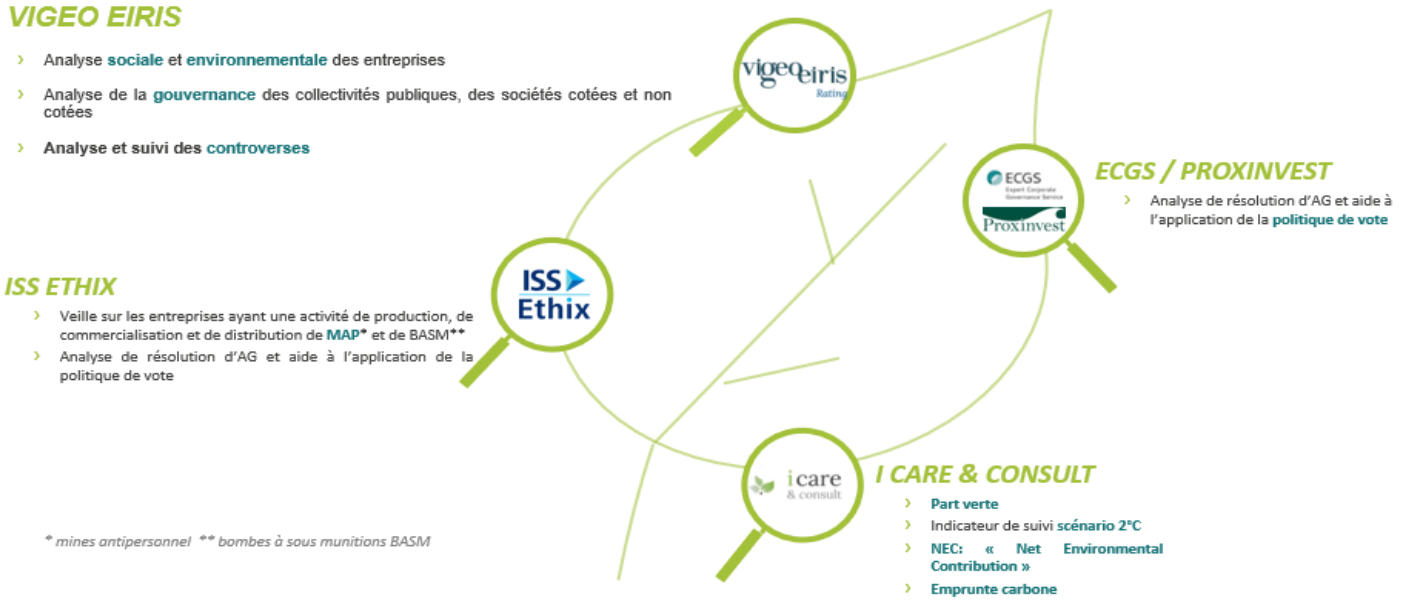

UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

DES OUTILS PROPRIÉTAIRES

L'analyse ESG intégrée à l'analyse financière est mise à disposition de tous les gérants de portefeuilles de Groupama AM. Ils disposent ainsi des **outils propriétaires « NotesESG© » et « AvisRecherche© »**, qui leur permettent de visualiser à la fois les études macro-économiques et fondamentales, et les notations sur les critères E, S et G des entités couvertes par la Recherche. Ces outils permettent d'alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension.

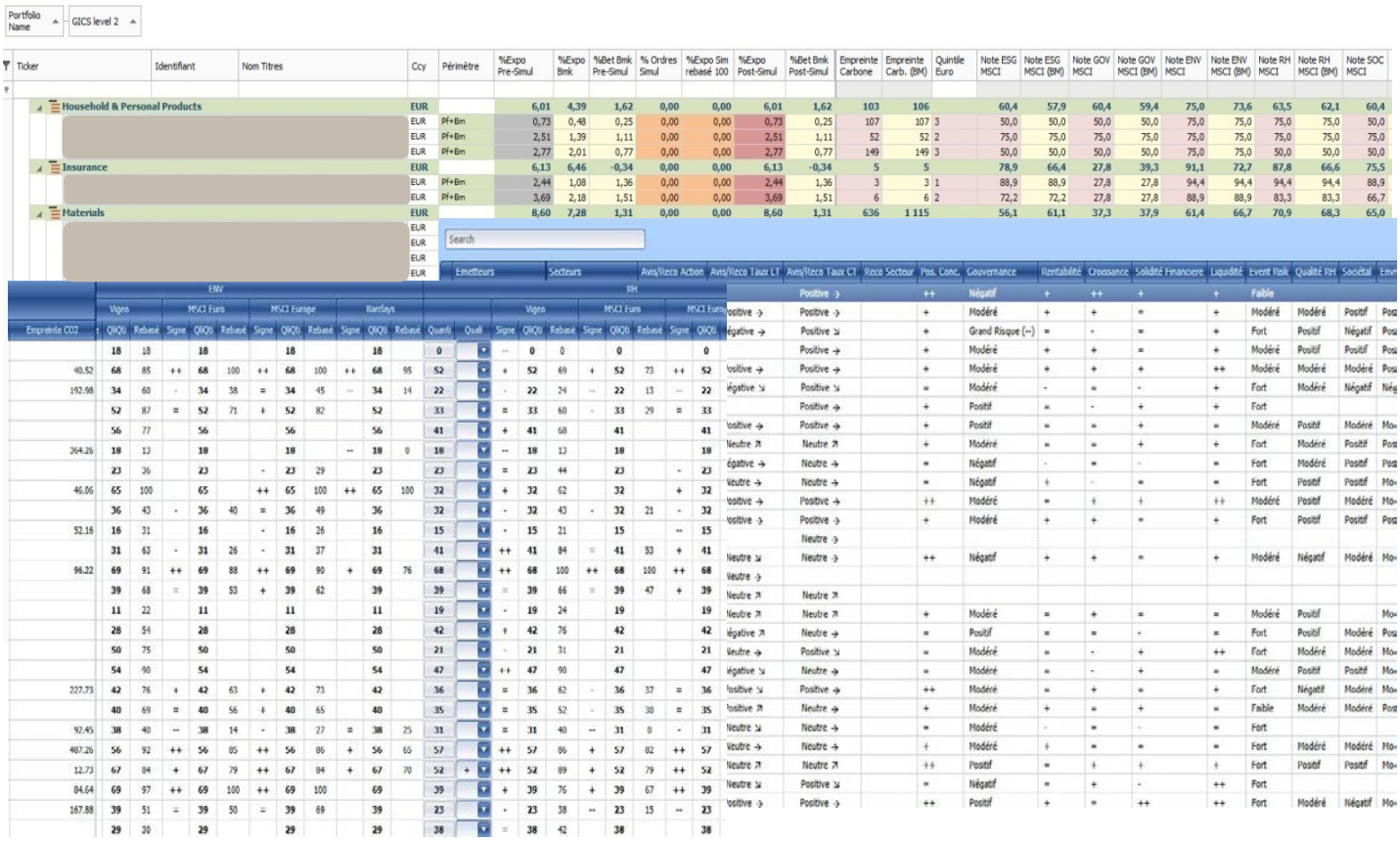

UNE ANALYSE ESG ET FINANCIÈRE ABOUTISSANT À UNE RECOMMANDATION UNIQUE

L'objectif de notre approche d'intégration est de mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers et donc sur nos recommandations finales. Dans nos études valeurs, nous concentrons l'analyse sur les critères « ESG matériels », c'est-à-dire ceux ayant un impact sur les critères financiers.

- **Définition des critères ESG matériels**

Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une **analyse top-down et bottom-up.**

Nous partons d'une analyse macro-économique, c'est-à-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur permettant d'**évaluer si l'entreprise est en capacité de se développer et comprendre son écosystème afin de créer de la valeur pour l'actionnaire.**

UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX ESG SUR LE SECTEUR BANCAIRE

NUMERIQUE

Compétition
Relation Clients
Cyber-sécurité

ENVIRONNEMENTALE

Financement de la transition énergétique

DEMOGRAPHIQUE

Attractivité pour toutes les générations

GOUVERNANCE
Stratégie
Rémunération
Compétence digitale
Transparence

ENVIRONNEMENT
Financement vert vs énergies fossiles
Green Bonds

CAPITAL HUMAIN
Formation et recrutements digitaux
Adaptation des effectifs et des agences

SOCIETAL
Investissements IT
Expérience digitale
Qualité de service

- **Impact sur les éléments financiers**

L'étude de ces critères ESG aboutit à une appréciation ESG sur trois crans (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective.

L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre **comment l'analyse de ces éléments extra-financiers va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur.**

FOCUS SUR NOTRE ANALYSE CLIMAT

Nous avons la conviction que l'analyse des enjeux climatiques est une partie de l'analyse des enjeux et impacts environnementaux des valeurs. Afin d'avoir une vue globale de ces enjeux, nous nous appuyons sur 4 indicateurs.

-l'intensité carbone : en tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le périmètre : scope 1 (émissions directes) , scope 2 (émissions indirectes liées à l'énergie), scope 3 « amont » (autres émissions indirectement produites par l'organisation) normalisées par millions d'euro de chiffre d'affaires.

-la part verte : pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la Taxonomie européenne.

-la Net Environnemental Contribution (NEC) : pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à + 100% , le + 100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique à un instant. La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur est un indicateur avancé et cohérent avec la Taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».

-l'indicateur d'alignement scénario 2° : afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur d' « Alignement de la stratégie d'une entreprise avec un scénario 2°C », qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbones de l'entreprise par rapport à tel scénario.

POLITIQUE D'EXCLUSION CHARBON

Groupama Asset Management soutient l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Or, le charbon joue un rôle central dans l'augmentation de la température et des changements climatiques car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, Groupama AM a décidé en 2019 de mettre en place une politique d'exclusion charbon.

L'objectif de cette politique est de diminuer notre exposition dans nos investissements aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition.

Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique c'est à dire aux activités d'extraction du charbon et à la production énergie à partir du charbon. Sont exclues toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité repose à 20% sur le charbon.

Ce seuil a été abaissé fin 2020 afin que notre politique charbon soit compatible avec un scénario 2°.

La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald qui publie la Global Coal Exit List des entreprises les plus exposées.

L'équipe de Recherche interne Groupama AM revoit les résultats fournis par Urgewald, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes.

De ce fait Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List.

Si nos conclusions sont en phase avec les données provenant de la Global Coal Exit List alors même que l'entreprise a déterminé des objectifs de sortie du charbon, mais à un horizon encore trop lointain pour respecter un scénario 2°C, la valeur sera exclue de nos expositions actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance.
La liste est revue une fois par an.

La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM sauf instruction contraire du client (dans le cadre de mandats ou de fonds dédiés).

LA LISTE DES GRANDS RISQUES ESG

Groupama AM suit une liste de **valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG**, la liste des Grands Risques ESG.

Les sociétés intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un downgrade significatif des agences.

Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau 4 ou 5 de controverses selon Vigeo Eiris, dont la controverse a été validée par la Recherche interne selon nos propres critères.
- les entreprises dont la gouvernance est notée «Grands Risques » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des 4 critères considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

A chaque nouvelle entrée, l'analyste détermine des « triggers » (signaux déclencheurs de sortie), qui sont systématiquement revus tous les six mois.

L'entrée ou la sortie de valeurs sur cette liste est validée par un Comité des Grands Risques ESG, présidé par le Directeur des Risques de Groupama AM.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent émettre une recommandation action à l'achat ou une recommandation crédit assortie d'une perspective positive.

Le portefeuille est systématiquement sous pondéré par rapport à son indice de référence en valeurs appartenant à la liste des Grands Risques.

DEMARCHE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La politique d'engagement actionnarial de Groupama Asset Management constitue un **prolongement naturel de l'analyse ESG et de la prise en compte de ces critères dans les décisions d'investissement**.

Elle s'articule autour d'une **politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG** et ses objectifs sont les suivants :

- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues en portefeuille
- Identifier et partager les bonnes pratiques ESG sectorielles auprès des entreprises détenues.

Pour Groupama AM, l'engagement actionnarial est une **démarche volontaire et constructive** d'un ou plusieurs investisseurs souhaitant de réels efforts dans l'amélioration des pratiques ESG d'entreprises identifiées.

Notre démarche se structure autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives, ainsi que grâce à une présence forte sur la Place de Paris.

- **Engagement individuel** :

1/ Un dialogue avec les sociétés :
- rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
- dialogue actionnarial suivi avec les sociétés ciblées

2/ Une politique de vote exigeante (en place depuis 2001), actualisée tous les ans. Mobilisant gérants, analystes et middle-office, l'exercice des droits de votes couvre plus de 200 assemblées générales dans l'ensemble des pays de l'espace européen

3/ La possibilité pour Groupama AM, au-delà des votes aux assemblées, de discuter en amont avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales.

- **Engagement collaboratif** :

En 2020, Groupama AM s'est associé à cinq nouvelles initiatives d'actions collaboratives, axées sur la Biodiversité, la Relance durable et le secteur pharma dans le contexte de crise sanitaire

UNE PRESENCE FORTE SUR LA PLACE DE PARIS

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Groupama AM a notamment la présidence du comité Finance Durable de l'Association Française de Gestion depuis mai 2015 et la co-présidence de la commission extra-financière de la Société Française des Analyses Financiers (SFAF) depuis 2014.

PROCESSUS D'INTÉGRATION ESG POUR LE FONDS GROUPAMA CONVERTIBLES

FORMATION ESG DES GÉRANTS DE L'EQUIPE DE GESTION ACTIONS ET CONVERTIBLES

Une des orientations de notre stratégie ESG est de formaliser les processus d'intégration ESG dans nos gestions. Pour répondre à cette ambition, nous avons mis en place des **sessions de formations ESG pour nos gérants**, notamment ceux de l'équipe de gestion actions et convertibles. Ces sessions de formation sont organisées en interne, animées par la Responsable de l'Intégration ESG. Elles doivent répondre à différents objectifs : **maîtriser les concepts clés, identification des sources de données ESG, capacité à identifier les enjeux ESG clés et à appréhender leur implication sur des éléments financiers.**

FORMALISATION DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG POUR LE FONDS GROUPAMA CONVERTIBLES

L'analyse ESG est intégrée dans le processus d'investissement du fonds, le fonds ayant été labellisé au label ISR public fin 2020.

L'OPCVM suit une approche best-in universe qui a pour objectif, en excluant 20% des sous jacents les moins bien notés de l'univers d'investissement, de sélectionner les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement Environnementaux (intensité carbone, gestion des déchets), Sociaux (créations nettes d'emplois, heures de formations) et de Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunérations des dirigeants).

Pour mettre en place cette approche best-in-universe, les gérants bénéficient des données diffusées par la Recherche et disponibles via nos outils internes AvisRecherche et NotesESG.

Ils disposent ainsi :

- D'un accès aux études macro et fondamentales intégrant systématiquement les aspects extra-financiers
- De commentaires sur les résultats et compte-rendu de rencontre avec les managements, y compris sur les thématiques ESG
- De la liste commentée des émetteurs appartenant à la liste « Grands risques ESG »
  - -Cette liste prend en compte d'une part des entreprises considérées comme controversées (qui sont confrontées à un scandale important, ou font face à des risques judiciaires majeurs) et d'autre part d'entreprises dont la gouvernance, telle que notée par notre méthodologie propriétaire, est de niveau « - - » soit le cran le plus bas de notre échelle de notation.
  - -Ce statut est scrupuleusement réexaminé chaque année par l'analyste en charge du secteur.

-En pratique les gestionnaires du fonds vont écarter les valeurs placées sur la liste des Grands Risques ESG.

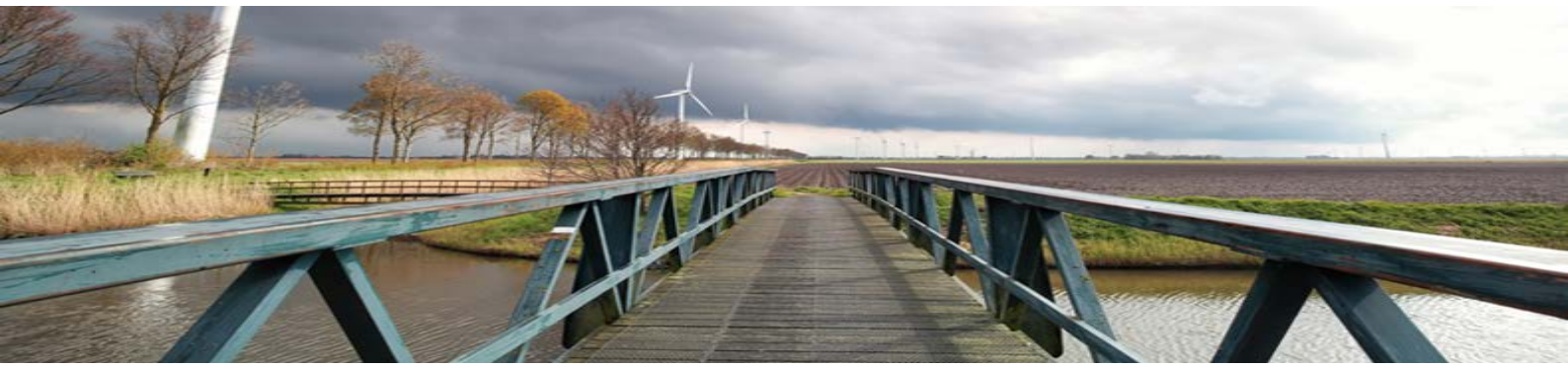

REPORTING POUR LE FONDS GROUPAMA CONVERTIBLES

INTENSITE CARBONE

Le gérant se donne une cible en relatif par rapport à son indice de référence en matière d'intensité carbone ; pour ce faire il dispose de la donnée provenant de notre partenaire Icare & Consult et suit son exposition ex-post.

Nous utilisons les émissions de gaz à effet de serre :
- Scope 1 : émissions directes émises.
- Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations d'énergie (électricité, chaleur ou vapeur).
- Scope 3 : émissions directes des fournisseurs de premier rang de l'entreprise considérée.

Le calcul [1] de cette intensité carbone est basée sur des données du fournisseur Icare & Consult

En termes d'intensité carbone du portefeuille à fin mars 2021, le portefeuille affiche une métrique qui ressort à 232 tonnes d'équivalent CO2 par millions d'euros de chiffre d'affaires contre **268** tonnes d'équivalent CO2 pour l'indice de référence.

PART VERTE

Pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la Taxonomie européenne.

Cette analyse est effectuée sur les entreprises appartenant aux cinq secteurs suivants : Matériaux, Biens d'équipement, Pétrole & gaz, Services aux collectivités et Automobile, secteurs particulièrement concernés par les risques de transition.

La part verte du fonds Groupama Convertibles est en moyenne de 5% contre 3% pour l'indice de référence.

Nous nous appuyons sur les données de Icare & Consult.

[1] $\sum \frac{\text{Emissions de GES(gaz à effet de serre)}}{\text{Chiffre d'affaires}} * \text{Poids de l'émetteur}$

GLOSSAIRE

ESG :

ESG fait référence aux critères Environnementaux, Sociaux/Sociétaux, et de Gouvernance dans la gestion des investissements et des entreprises.

ISR :

L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable

RSE:

La RSE (Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises) correspond à la prise en compte par les entreprises des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance dans leur activités.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent émettre une recommandation action à l'achat ou une recommandation crédit assortie d'une perspective positive.

TEE :

La TEE (Transition Energétique et Ecologique) est une évolution vers un nouveau modèle économique et social pour répondre aux grands enjeux environnementaux. La transition énergétique est une composante de la transition écologique.

AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris
Tél.: 01.44.56.76.76
Société de gestion de portefeuille
Agrément GP93-02 du 05/01/93
Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros
389 522 152 RCS Paris
Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

www.groupama-am.com